

TRITICALE 2013-2014 : des rendements décevants pour l'année, proches des moyennes pluriannuelles et des valeurs 2011

Les pratiques culturales mises en œuvre lors de la campagne 2013-2014 n'ont pas foncièrement été modifiées par rapport à 2011. Alors que les conditions agro-météorologiques 2013-2014 se sont révélées favorables à une majorité de cultures, le rendement régional 2014 du triticale, proche de 57 q/ha, se situe seulement dans la moyenne des résultats pluriannuels. Une forte pression de rouille jaune et localement des excès d'eau ont pénalisé les résultats obtenus.

Tableau 1 : données générales et contexte	Pays de la Loire		France
	2011	2014	2014
Nombre de parcelles enquêtées	230	137	1 922
Surfaces concernées par des aléas climatiques et/ou sanitaires (en %)	43	17	24
Principaux précédents culturaux (en %)			
Céréales à paille	47	40	53
Maïs	29	41	25
Prairies	13	12	13
Oléoprotéagineux	6	6	5
Autres	6	1	3
Implantation-semis (en %)			
Labour	75	82	77
Semis direct	2	2	5
Autres itinéraires	23	16	18
Utilisation de semences fermières (en %)	41	45	47
Surfaces irriguées (en %)	< 1	6	2
Récolte			
Rendement aux normes (q/ha)	58	57	51
Objectif de rendement (q/ha)	63	61	56

Tableau 2 : fertilisation	2011	2014	2014
Surfaces (%) recevant au moins :			
un apport d'azote minéral (%)	91	94	93
un apport de phosphore minéral (%)	16	28	38
un apport de potassium minéral (%)	14	18	32
un apport de soufre (%)	12	21	30
un apport de fumure organique (%)	24	20	34
Dose moyenne d'azote minéral (kg N/ha) :			
Toutes situations	101	106	98
Sans fumure organique	103	110	105
Si fumure organique	94	93	84
Au cours des 5 dernières années, surfaces (en %) avec au moins 1 apport de :			
Fumure organique	84	77	81
Azote minéral	95	95	95
Phosphore minéral	58	61	59
Potassium minéral	45	37	49
Soufre minéral	/	37	44
Amendement minéral basique	60	64	51
Fractionnement de la fertilisation azotée minérale (% des surfaces)			
Pas d'apport	9	6	7
1 apport	14	11	22
2 apports	49	56	51
3 apports ou plus	29	27	21

L'analyse de l'évolution des pratiques culturales appliquées à la culture du triticale met en évidence, pour la région Pays de la Loire, les principaux points suivants :

Avec une sole régionale comprise, depuis 2010, entre 45 000 et 60 000 ha, le triticale est plus particulièrement cultivé en Loire-Atlantique, Vendée et Maine-et-Loire. En 2014, le triticale succède principalement à quatre cultures que sont par ordre décroissant le maïs fourrager (plus de trois hectares sur dix), le blé tendre, le triticale et les prairies temporaires. Ces quatre végétaux représentent ainsi près de 85 % des précédents recensés. Le triticale, issu du croisement entre le blé et le seigle, apparaît comme un marqueur des exploitations avec élevage.

A l'image du profil moyen national, huit hectares de triticale sur dix sont implantés en ayant recours à des itinéraires s'appuyant sur la technique du labour. Le semis direct reste très peu utilisé, de même que la technique du faux-semis (de l'ordre de 6 % des surfaces).

L'utilisation des semences de ferme représente moins d'un hectare sur deux, à l'image du blé tendre. Les semences utilisées (certifiées ou de ferme) sont quasiment toutes traitées (plus de neuf hectares sur dix) en particulier vis à vis des insectes et/ou des maladies fongiques.

L'apport d'une fertilisation organique est une pratique assez peu fréquente dans le cas des céréales à paille. Ces dernières sont sensibles aux phénomènes de verse, liés à d'éventuels excès azotés plus difficiles à maîtriser avec la fertilisation organique. Comparativement aux autres céréales à paille, la fertilisation organique est un peu plus fréquemment mise en œuvre dans le cas du triticale qui est une culture avant tout présente dans des exploitations d'élevages qui disposent donc d'effluents.

Compte tenu d'un objectif de rendement moindre que pour le blé tendre, la fertilisation azotée minérale moyenne apportée en 2014 sur le triticale (105-110 unités) se révèle inférieure d'une quarantaine d'unités à celle du blé tendre. Comme le recommandent les préconisations agronomiques, un fractionnement de la fertilisation azotée est réalisé avec deux apports pour un hectare sur deux et trois apports pour un quart de la sole.

A l'échelle de la campagne étudiée et au cours des cinq dernières campagnes, les surfaces de triticale ayant bénéficié d'au moins un apport de fertilisation phospho-potassique (PK) sont assez restreintes. Les valeurs du tableau 2 sont cohérentes avec l'évolution des livraisons régionales d'engrais minéraux PK (cf. données annuelles de l'UNIFA).

Agro-météorologie de la campagne 2013-2014

L'automne 2013 est globalement chaud avec un ensoleillement et une pluviométrie généralement excédentaires. Les conditions d'implantation sont plutôt favorables à des levées rapides et homogènes. Les pluies abondantes de la fin décembre ont, ici et là, généré des phénomènes d'hydromorphie. L'hiver 2014 se révèle doux, très pluvieux (en janvier et février) et bien ensoleillé (grâce au mois de mars exceptionnel). Les parcelles sensibles aux excès d'eau sont de nouveau impactées par la forte pluviosité du début d'année mais, à partir de mars, la météo s'avère nettement plus favorable à la croissance et au développement des cultures. Les épisodes pluvio-orageux de juillet et août perturbent les moissons qui avancent par à-coups. Les rendements obtenus en triticale sont proches de ceux obtenus en 2011 et lors d'une année moyenne (la moyenne pluriannuelle régionale est voisine de 58 q/ha).

Tableau 3 : protection phytosanitaire	Pays de la Loire		France
	2011	2014	2014
Surfaces recevant au moins un traitement phytosanitaire (%)	90	91	87
Nombre moyen de traitements phytosanitaires (toutes situations)			
Totaux (hors adjuvants)	4,3	4,6	3,6
dont herbicides	1,7	2,1	1,7
dont fongicides	1,3	1,4	1
dont insecticides	nd	nd	nd
dont régulateur de croissance	0,3	nd	0,1
dont traitement de semences	0,9	0,9	0,8
Indice de fréquence de traitement (IFT) : percentile 70 (*)			
total	4,1	4	3,5
herbicides	1,5	1,9	1,7
hors herbicides	2,6	2,1	2
Indice de fréquence de traitement (IFT) : moyenne			
Total	3,3	3,3	2,7
herbicides	1,2	1,5	1,2
fongicides	0,9	0,8	0,6
insecticides	nd	nd	nd
semences	0,9	0,9	0,8
autres	nd	nd	0,1
Positionnement des interventions herbicides (en % de la sole désherbée chimiquement)			
Pré-levée uniquement	35	17	15
Post-levée uniquement	49	45	64
Pré puis post-levée	16	38	21

Le nombre de **traitements phytosanitaires** appliqués sur triticales, plus faible que ce qui est observé dans le cas des blés tendres et durs, atteint la valeur de 4,6 en moyenne en 2014 (dont 2,1 herbicide, 1,4 fongicide et près de 1 traitement de semences). Cette valeur de 4,6 est supérieure de 1 point à la valeur nationale sachant que le rendement moyen régional obtenu en 2014 est lui-même supérieur d'environ 6 quintaux par hectare. Près de la moitié des surfaces désherbées l'ont été uniquement en post-levée. Les interventions de pré-levée seules cèdent de la place aux interventions combinées pré puis post-levée. Les pratiques de désherbage appliquées au triticales tendent à se rapprocher de celles utilisées sur les autres céréales à paille.

Sous l'angle du nombre d'hectares traités (surfaces développées), **les principales substances actives** herbicides utilisées sur triticales lors de la campagne 2013-2014 sont le metsulfuron méthyle, l'iodosulfuron-méthyl-sodium, le mesosulfuron-méthyl, le florasulam, le prosulfocarbe... Pour la catégorie des fongicides : epoxiconazole, prothioconazole, fluxapyroxad et tebuconazole arrivent en tête. Les applications insecticides en végétation ont été très peu nombreuses en 2013-2014. Pour neuf hectares sur dix, la pression des pucerons a été jugée faible à nulle. Sous l'angle de **l'indicateur de fréquence de traitement (IFT)**, l'investissement phytosanitaire apparaît finalement plus limité dans le cas du triticales que pour les autres céréales à paille enquêtées. Le moindre investissement fongicide engagé explique l'essentiel de la différence. Par rapport à la campagne 2010-2011, l'indice total de fréquence de traitement (IFT) est stable à l'échelle de la région tout en demeurant supérieur d'environ un demi point par rapport au niveau moyen national.

Souvent implanté dans des sols présentant des potentialités agronomiques moyennes voire dans des sols connaissant des périodes d'hydromorphie, le triticales ne fait que rarement l'objet d'**irrigation**.

Dans la région, le rendement moyen du triticales est régulièrement inférieur de 10 à 12 q/ha à celui du blé tendre. Avec en moyenne 57 quintaux par ha en 2014, le **rendement moyen régional** est à peine égal à la moyenne des années précédentes. Lors des années les plus favorables (2008-2009-2012-2015), les rendements moyens régionaux obtenus sont compris entre 60 et 65 quintaux par hectare (source : Agreste-SAA).

nd : le nombre d'observations et la précision ne sont pas suffisants

(*) *l'IFT comptabilise le nombre de doses homologuées de produits phytosanitaires appliquées à une culture pendant une campagne. Les IFT « 70^e percentile » correspondent aux IFT dits de référence : concrètement, cela signifie que pour 70 % des surfaces étudiées, le résultat obtenu est inférieur ou égal à cette valeur référence.*

Aspects méthodologiques

Les données présentées dans cette étude sont issues des enquêtes «pratiques culturales/phytosanitaires grandes cultures et prairies », réalisées par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère en charge de l'Agriculture (MAA). Ces enquêtes permettent de connaître de façon détaillée les itinéraires techniques appliqués dans les régions françaises pour les principales cultures. La liste des cultures enquêtées s'est étoffée avec le temps. Ainsi en 2014 dans la région Pays de la Loire, ont été enquêtés : le blé tendre, le blé dur, l'orge, le triticales, le colza, le tournesol, le pois protéagineux, le maïs (grain et fourrager). Parce que peu présentes au sein d'un territoire, certaines cultures n'ont parfois été enquêtées que dans un nombre restreint de départements (ce n'est pas le cas pour le triticales). Les informations «pratiques culturales/phytosanitaires» recueillies en 2014 pour les Pays de la Loire sont issues de 1 299 parcelles dont 137 de triticales. Les règles de diffusion n'autorisent pas à proposer des valeurs issues de moins de 30 parcelles. Les résultats issus du croisement de certaines variables peuvent ne pas remplir cette condition.

Pour en savoir plus

Via le site national Agreste et l'onglet « Enquêtes/ Pratiques culturales/ Pratiques culturales sur les grandes cultures et prairies »
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-culturales/grandes-cultures-prairies/>

Via le site internet de la DRAAF Pays de la Loire
<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Grandes-cultures,81>
<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Pratiques-culturales>

Agreste : la statistique agricole



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information
statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Claudine Lebon
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : Bernard Robert
Composition : Bénédicte Guy
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499
Prix : 2,50 €